

AVIS DU MAIRE

(Document à compléter et à transmettre dans les 15 jours suivants le dépôt du dossier pour les déclarations préalables et 30 jours pour les autres demandes)

N° de dossier

PC 053 054 25 K 00001

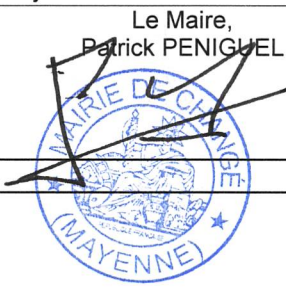
Concernant	Permis de Construire	Déposé en mairie, le 24/01/2025
PAR	TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES FRANCE	
HABITANT A	74, rue du Lieutenant Montcabrier ZAC de Mazeran 34500 BEZIERS	
POUR UN PROJET SITUÉ A	LE CHENE DE GUETTE 53810 CHANGE	
	Références cadastrales : XD n° 40	

1 - AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

1-1 LE PROJET EST-IL SITUÉ	A- Pour les communes sans document d'urbanisme ☐ DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISÉE ? ☐ Centre urbain au milieu aggloméré ☐ Autre :	☐ DANS UN SECTEUR NON URBANISÉ ? ☐ Terrain agricole cultivable ☐ Espace boisé ☐ Autre : NATURE ET DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION LA PLUS PROCHE (en m) :
1-2	B- Pour les communes avec ou sans document d'urbanisme Existe-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ? ☐ OUI ☐ NON	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ? ☐ OUI ☐ NON
1-3	Quels sont les risques et les nuisances connus (mouvement de terrain, sismicité, cavités souterraines, décharges, inondations, termites) ?	
1-4	Proximité d'exploitations agricoles (élevages) ou d'installations classées nuisantes ? Indiquer la distance :	
1-5 OBSERVATIONS DU MAIRE		

2 - AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

2-1 VOIRIE	☐ LE TERRAIN EST DESSERVI PAR UNE VOIE ? ☐ Publique ☐ Privée LARGEUR DE VOIE m NATURE DU REVETEMENT APPRÉCIATION DE LA DESSERTE PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET ☐ Bonne ☐ Insuffisante ☐ Mauvaise Y A-T-IL UN PLAN D'ALIGNEMENT ? ☐ OUI ☐ NON UNE CESSION GRATUITE DE TERRAIN EST-ELLE NÉCESSAIRE ? ☐ OUI ☐ NON Y A-T-IL DES PROBLÈMES D'ACCÈS ? LESQUELS ?	☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UNE VOIE ☐ La commune réalisera la desserte nécessaire AVANT LE : ☐ La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée ☐ La commune n'a pas l'intention de réaliser la voie
2-2 RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	☐ LE RESEAU EXISTE AU DROIT DU TERRAIN ☐ Public ☐ Privé DIAMÈTRE DES CANALISATIONS CAPACITÉ DU RESEAU PAR RAPPORT AUX BESOINS ENGENDRÉS PAR LE PROJET ☐ Bonne ☐ Insuffisante ☐ Mauvaise Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RESEAU D'EAU ☐ La commune réalisera la desserte nécessaire AVANT LE : ☐ La commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire AVANT LE : ☐ La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée ☐ La commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention de réaliser le réseau
2-3 RESEAU D'ELECTRICITE	☐ LE RESEAU D'ELECTRICITE EXISTE AU DROIT DU TERRAIN CAPACITÉ DU RESEAU POUR DESSERVIR LE PROJET ☐ Bonne ☐ Insuffisante ☐ Mauvaise Y A-T-IL DES PROBLÈMES PARTICULIERS ? LESQUELS ? Les constructions peuvent-elles être desservies par le réseau de téléphones ?	☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI EN ELECTRICITE BASSE TENSION ☐ La commune fera réaliser la desserte en électricité basse tension AVANT LE : ☐ La commune n'est pas en mesure de préciser si la desserte sera assurée ☐ OUI ☐ NON

Les réseaux d'électricité et du téléphone situés sur le terrain devront-ils être :		☐ AERIENS ☐ ENTERRES
2-4 RESEAU D'ASSAINIS- SEMENT	☐ LE RESEAU EXISTE AU DROIT DU TERRAIN ☐ Public ☐ Privé	☐ LE TERRAIN N'EST PAS DESSERVI PAR UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT
	☐ Réseau séparatif ☐ Réseau unitaire	☐ La commune réalisera la desserte nécessaire AVANT LE :
	CAPACITE DU RESEAU DES EAUX PLUVIALES PAR RAPPORT AU PROJET ☐ Bonne ☐ Insuffisante ☐ Mauvaise	☐ La commune fera réaliser la desserte (1) AVANT LE :
	CAPACITE DU RESEAU DES EAUX USEES PAR RAPPORT AU PROJET ☐ Bonne ☐ Insuffisante ☐ Mauvaise	☐ La commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assuré
	Y A-T-IL DES PROBLEMES PARTICULIERS ? LESQUELS ?	☐ La commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau d'assainissement AVIS SUR LES MODALITES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGE PAR LE DEMANDEUR
	Existe-t-il une station d'épuration ? ☐ OUI ☐ NON	
2-5 RESEAU SECURITE INCENDIE	Les constructions sont desservies par un réseau de lutte contre l'incendie ☐ OUI ☐ NON Si "OUI" => Distance de la borne la plus proche : m Débit : Pression :	
2-6 EQUIPEMENTS COLLECTIFS	1 LA COMMUNE POURRA-T-ELLE ASSURER : La scolarité des enfants ☐ OUI ☐ NON Le ramassage scolaire ☐ OUI ☐ NON	
	2 LA COMMUNE ASSURERA-T-ELLE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : ☐ OUI ☐ NON	
	3 Y A-T-IL DES PROBLEMES RELATIFS A D'AUTRES EQUIPEMENTS COLLECTIFS ? ☐ OUI ☐ NON LESQUELS ?	
3 - PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS PUBLICS		
3-1 RACCORDEMENT A L'EGOUT (PRE)	Existe-t-il une PRE ? ☐ OUI ☐ NON Si "OUI" => Montant :	
3-2 PARTICIPATION VOIRIE ET RESEAUX (PVR)	Si une délibération de principe a été instituée, date : Le terrain est-il concerné par une délibération spécifique : - existante ? ☐ OUI ☐ NON - à mettre en place ? ☐ OUI ☐ NON	
3-3 AIRE DE STATIONNEMENT	Participation pour non réalisation d'aires de stationnement Existe-t-il une délibération ? ☐ OUI ☐ NON Si "OUI" => Montant :	
4 - AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION (LE CAS ECHEANT)		
4-1 PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	Y-A-T-IL LIEU DE PRESCRIRE	Le maintien des arbres existants ☐ OUI ☐ NON La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux de loisirs ☐ OUI ☐ NON
4-2 ASPECT EXTERIEUR	OBSERVATIONS DU MAIRE SUR L'ASPECT EXTERIEUR DU PROJET (TOITURES, FACADES, CLOTURES...)	
	Y A-T-IL LIEU D'IMPOSER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES ?	
5 - AVIS DU MAIRE		
☒ AVIS TRES FAVORABLE		Fait à CHANGE
Compléments de l'avis du maire :		Le 27 janvier 2025
SI FAVORABLE (NATURE ET MOTIFS DES PRESCRIPTIONS S'IL Y A LIEU)		Le Maire, Patrick PENIGUEL 
SI DEFAVORABLE (INDIQUER LES MOTIFS COMPTE TENU DES OBSERVATIONS)		
☐ SURSIS A STATUER (dans le cas où le document d'urbanisme est en cours d'élaboration ou de révision)		
(1) Préciser le service public ou le concessionnaire de service public qui réalisera les travaux		